

# PwDR 2014-2020

## Mesure 19 - LEADER



### GAL Pays des tiges et chavées

*Intitulé du Projet : Vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles et projet Agri-Culture*

RAPPORT D'ACTIVITES N° 5

Comité de projet du : 26/02/2019

Période : 01/07/2018 – 31/12/2018

**Code projet** : 190202

**Arrêté Ministériel (date de signature)**: 24/06/2016

**Période concernée** : du 01/01/2016 au 31/12/2020

**Budget global (100%)** : 199.000€

**Budget phase 1/ phase 2** : /

**Bénéficiaire de la subvention** : GAL Pays des tiges et chavées asbl

**Coordonnées du coordinateur** : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

**Coordonnées du chargé de mission** : Valérie Grandjean (1/4) et Aurélien Giot (1/4)

083/670.341 – valerie.grandjean@tiges-chavees.be – aurelien.giot@province.namur.be

**Autorité responsable** : DGO3

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

**Autorité responsable du suivi technique** : DGO3

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

**Communes de** : Assesse, Gesves et Ohey

# 1 Généralités :

## 1.1 Description succincte du projet

Le projet repose sur trois axes majeurs :

- L'**amélioration de l'autonomie énergétique et alimentaire** des exploitations agricoles du territoire via un conseil personnalisé en ferme et l'échange d'expériences entre agriculteurs.
- La **sensibilisation des citoyens** aux réalités du monde agricole du territoire grâce à des activités artistiques proposées à de multiples acteurs du territoire tels que les habitants, les associations, les écoles... Création également de 3 circuits touristiques de visite de fermes alliant patrimoine et agriculture.
- La **promotion des circuits courts** via le soutien de certaines actions innovantes initiées par les producteurs. Les propositions émanant des producteurs sont collectées dans le cadre d'appels à projets et départagées par un jury de sélection.

## 1.2 Objectifs du projet

Grâce aux différents axes de travail, plusieurs objectifs sont visés par le projet :

- Améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire des fermes d'élevage du territoire et ainsi stimuler l'économie productive locale. Le projet contribue par conséquent au maintien des exploitations agricoles dans un contexte particulièrement difficile pour les éleveurs.
- Promouvoir des techniques agricoles durables favorisant notamment le maintien des prairies permanentes avec les conséquences positives que cela engendre au niveau des paysages, de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre l'érosion.
- Créer des moments de rencontres entre agriculteurs autour de visites en fermes afin qu'ils puissent tisser des liens, partager leur expérience et améliorer leurs pratiques professionnelles.
- Sensibiliser le citoyen aux réalités des exploitations agricoles du territoire.
- Renforcer la dynamique collective existante autour des circuits courts et la rendre pérenne.

## **2 Activités durant la période**

### **2.1 Description des activités**

#### **2.1.1 Autonomie énergétique et alimentaire**

Pour rappel, la réalisation de bilans énergétiques était basée sur l'outil DECIDE développé par le CRA-W. Or cet outil n'est à l'heure actuelle pas utilisé. L'interprétation des résultats issus de DECIDE est donc peu aisée puisqu'aucune donnée de référence n'est présente. Ces chiffres n'apportent donc pas de solution concrète pour les agriculteurs. C'est la raison pour laquelle nous planifions d'aborder les questions relatives à l'autonomie énergétique à travers des soirées d'information et à travers l'autonomie alimentaire en ce qui concerne l'énergie au sens large. (énergie directe, indirecte).

#### **Poursuite des diagnostics dans les exploitations**

Les paragraphes suivants présentent brièvement le suivi et l'accompagnement des agriculteurs désireux d'augmenter leur autonomie énergétique et alimentaire.

#### **Tonglet Bruno (Evelette)**

Pour rappel, nous suivons de manière poussée la production fourragère de cette exploitation bio (élevage laitier + cultures) depuis plus d'un an (saison 2017 et 2018). Nous mesurons de manière précise la production de fourrages sur 5 parcelles (ce qui représente approximativement 18 ha), et ce sur l'ensemble des récoltes (3 à 4 coupes par an en fonction des conditions climatiques de l'année). Cette expérience se poursuit sur la saison culturale 2018 dans le but d'affiner les choix de l'agriculteur suite aux résultats obtenus sur l'année 2017.

Dans le but de garantir l'approvisionnement en fourrages de son exploitation, l'agriculteur a pris la décision d'augmenter les cultures fourragères et de diminuer la part de cultures commerciales peu (ou pas) rentables. Un tri au niveau de son cheptel a également été réalisé suite à nos analyses technico-économiques (en collaboration avec notre partenaire Asbl OPA Qualité). Ce « tri » a abouti à l'arrêt de la filière limousine au sein de l'exploitation (présente de manière réduite jusque-là) pour permettre à l'agriculteur de se concentrer sur la production laitière. L'agriculteur ne limite toutefois pas totalement sa production à une seule activité car il utilise la race Blanc Bleu Mixte pour la traite, ce qui lui permet d'obtenir des animaux ayant une valeur commerciale plus importante que des animaux de type laitier pur. De manière générale, la race Blanc Bleu Mixte présente une production laitière inférieure aux races purement laitières mais elle valorise mieux les fourrages de l'exploitation et

optimise ainsi l'autonomie alimentaire de la ferme.

Dans le but de diversifier les productions fourragères, nous avons mis en place lors du 1<sup>er</sup> semestre avec l'agriculteur deux mélanges innovants, qui sont jusqu'à présent peu représentés sur notre territoire, et de manière plus étendue en Belgique :

- Un premier mélange Sorgho multi-coupes / Trèfle de Perse (75% / 25%) a permis de remplacer un autre mélange à bout de souffle sur une superficie de 2ha30
- Un second mélange Moha / Trèfle d'Alexandrie (50% / 50%) a été implanté en fin de semestre après une céréale immature.



Ces deux mélanges ont fait l'objet d'analyses en qualité et en quantité sur la saison 2018. Les résultats obtenus devront permettre d'évaluer la pertinence de l'utilisation de ces mélanges pour l'exploitation en question.

Le travail fourni lors du second semestre 2018 nous permet de sortir les résultats des différentes parcelles suivies sur l'année. Ce suivi reprend 5 parcelles différentes dont certaines déjà évaluées l'année passée (des parcelles 2017 n'étant plus destinées à des fourrages mais remplacées par de nouvelles).

Le résumé du relevé des rendements (kg de matière sèche/ha) sur l'ensemble de l'année 2018 est repris dans le tableau ci-dessous :

<b>Parcelle</b>	Coupe 1 (kg MS/ha)	Coupe 2 (kg MS/ha)	Coupe 3 (kg MS/ha)	Coupe 4 (kg MS/ha)	Coupe 5 (kg MS/ha)	<b>Total (kg MS/ha)</b>
Jacques	1830	3018	1111	148	982	7088
Jules	2464	3108	1306	1821	476	9175
Comogne	2512	3086	1801	1223	327	8948
Croupir	2711	2850	372	745	440	7118
MJ	1449	2018	1453	233	160	5313
<b>Moyenne</b>	2193	2816	1208	834	477	7528

Les résultats en rouge indiquent des résultats peu satisfaisants et en vert des résultats intéressants.

De manière générale, les rendements ont été moins conséquents qu'en 2017. En cause, la sécheresse qui a affecté particulièrement les terrains possédant une couche de terre superficielle tels que par exemple la parcelle croupir qui perd 1T de matière sèche sur l'année.

La parcelle « Sorée », qui avait obtenu le meilleur rendement en 2017 a été enssemencée avec un mélange fourrager innovant Sorgho-trèfle car les conditions climatiques hivernales et des dégâts de campagnols avaient influencé négativement le développement du fourrage (présence de zones à faible couverture du sol, envahissement par des adventices) ne garantissant pas une récolte quantitative et qualitative pour le reste de l'année. Malheureusement, les résultats de cet essai n'a pas été concluant en terme de rendement (seulement 2650 kg de MS produites pour deux récoltes). Pour cause, malgré le choix d'un mélange adapté aux conditions climatiques, le manque de pluie lors de l'ensemencement n'a pas permis une levée optimale du couvert (comme ce fut le cas pour tous les semis tardifs de l'année). Au niveau de la qualité de la production, celle-ci reste relativement dans les normales de l'année.

L'agriculteur a également testé un mélange moha-trèfle après une céréale immature (froment) et avant le réensemencement d'une céréale en automne. Le froment initialement semé dans le but de produire des grains, ne présentait pas un aspect satisfaisant en termes de végétation (nombre de plants/m<sup>2</sup>, taille des plantes, etc.) et ne garantissait pas un rendement en grains satisfaisant pour l'agriculteur. Ce dernier a donc pris la décision de récolter son froment sous forme de ballots et de semer le mélange moha-trèfle. Malheureusement, les conditions climatiques très sèches n'ont pas permis la levée correcte du couvert. Les rendements obtenus n'ont pas été concluants (1957kg de MS/ha).

Il faut rappeler que même si l'ensemble des résultats de l'agriculteur semble être décevant, il

en est de même pour l'ensemble des productions agricoles en région wallonne. Il n'existe malheureusement pas de moyenne régionale concernant la production des fourrages (comme ça peut être le cas pour les céréales et autres cultures commerciales) car peu d'agriculteurs réalisent des relevés de leurs productions fourragères.

De manière générale, l'agriculteur tente de diversifier un maximum ses productions fourragères (prairies permanente, temporaire, mélange fourrager en intercultures, céréales immatures, méteil, etc.) afin de s'assurer un maximum de l'approvisionnement hivernal.

Toujours dans le but d'accroître ses performances techniques (L de lait/Vache, L de lait/ha, € de fourrage/L de lait produit), et suite à de multiple discussion, Bruno investi dans une mélangeuse d'occasion lui permettant de fournir aux animaux une alimentation homogène, mieux adaptée aux besoins de chaque groupe d'animaux (vaches traites, jeunes bêtes), une distribution plus aisée et moins chronophage. De plus, l'agriculteur a dès à présent la possibilité de peser de manière précise les différents composants de l'alimentation des bovins.

### **Fastré Guillaume (Assesse)**

Chez cet autre agriculteur pilote, nous avons implanté un essai fourrager en collaboration avec Fourrages Mieux le 16 août 2018 à la suite de la récolte des escourgeons (récolté le 02 juillet).

Cet essai va permettre de comparer 3 mélanges différents sur une même parcelle et l'un de ces mélanges va être reconduit sur une plus petite parcelle. Au total, 4ha60 vont être ensemencés.

Voici les trois mélanges :

- 115 kg/ha de Ray-grass anglais (RGA) 2n intermédiaire + 8 kg/ha de Ray-grass Hybride (RGH) 4n + 4 kg/ha de Trèfle Violet (TV) 2n + 3 kg/ha de Trèfle Blanc (TB) fauche
- 8 kg/ha de RGA 2n intermédiaire + 7 kg/ha de RGA 4n intermédiaire + 15 kg/ha de fétuque élevée + 4kg/ha de TV 2n + 2 kg/ha de TB fauche
- 15 kg/ha de fétuque élevée + 10 kg/ha de dactyle + 4 kg/ha de TV 2n + 3 kg/ha de TB fauche



La période entre la récolte des escourgeons et l'ensemencement des mélanges fourragers fut relativement longue suite à la sécheresse. En effet, dans le but d'assurer la germination et la bonne levée des fourrages, l'agriculteur a attendu le retour des pluies. De plus, l'agriculteur souhaitait appliquer un engrais organique sous forme de fumier, cet apport n'étant possible qu'après un premier travail de sol (passage au déchaumeur), qui lui aussi ne pouvait se faire dans des conditions de sécheresse. Le déchaumage a favorisé la germination d'une partie des semences de la récolte précédente non récoltées (verse des escourgeons et perte habituelle). La pluviométrie étant faible, la germination des adventices et repousses n'a cependant pas atteint un résultat satisfaisant aux yeux de l'agriculteur (nombreuses repousses lors de la première récolte du fourrage). Après l'ensemencement des parcelles, un orage a permis d'approvisionner le sol en eau sans toutefois occasionner de dégât à la culture (coulées de boues, graines mises à nu ou emportées par l'eau).

Des panneaux ont été placés en bordure de la parcelle d'essai afin d'informer et de sensibiliser les citoyens sur la volonté de l'agriculteur d'augmenter son autonomie et indirectement de produire plus local. Ceux-ci devraient permettre également d'informer les agriculteurs des environs sur la démarche pour les inciter à suivre notre projet.



La première récolte de fourrages a été réalisée le 09 octobre 2018. Cette coupe dite de nettoyage a permis d'éliminer les adventices ainsi que les repousses de céréales tout en récoltant une matière de qualité pour l'alimentation du bétail. Les mesures de production ont pu être entamées avec la collaboration de Fourrages Mieux. Concrètement, les mesures font suite à la fauche sur le produit frais. Pour chaque mélange, quatre répétitions sont effectuées et ce avec ou sans traitement « allasso ». Une superficie déterminée des fourrages est pesée et ensuite analysée aux laboratoires pour en déterminer la qualité.

Voici un tableau récapitulatif des résultats de la première coupe (+ = avec allasso)

RDT (kg MS/ha)

	1	2	3	4	Moy
Mel 1	1575,02	1015,57	1260,35	1213,75	1266,17
Mel 2	927,11	1036,13	826,43	1143,30	983,25
Mel 3	1199,22	1230,96	1546,79	1401,46	1344,61
Mel 1 +	1934,76	1563,51	1830,63	1593,33	1730,56
Mel 2 +	1409,74	1695,47	1269,09	1229,10	1400,85
Mel 3 +	1792,01	1740,37	1465,22	1913,14	1727,68

Après une première analyse, on s'aperçoit que :

- Le mélange 2 a produit moins que ce soit avec ou sans traitement (Mel 1 : 1496, Mel 2 : 1192, Mel 3 : 1536).
- Le traitement a amélioré dans tous les cas le rendement des mélanges (Mel 1 +36%, Mel 2 +42%, Mel 3 +28%)

VEM (/Kg MS)

	1	2	3	4	Moy
Mel 1	1018	1009	993	1008	1007
Mel 2	956	1009	1004	991	990
Mel 3	1007	1005	977	972	990
Mel 1 +	1008	985	1007	996	999
Mel 2 +	1015	1000	1001	1019	1009
Mel 3 +	980	961	955	992	972

De manière simplifiée :

- La valeur alimentaire du mélange 2 s'améliore avec le traitement contrairement aux autres mélanges (Mel 1 -1%, Mel 2 + 2%, Mel 3 -2%)

- La valeur du mélange 1 est, avec ou sans traitement, légèrement plus importante (Mel 1 : 1003, Mel 2 : 999 , Mel 3 : 981)

Si on intègre la notion de rendement /ha :

- Le mélange 3 produit en général plus d'énergie / ha (Mel 1 : 1500,5 KVEM, Mel 2 : 1190.8 KVEM, Mel 3 : 1506,8 KVEM)
- Le mélange 1+ a produit plus d'énergie /ha (Mel 1 : 1275 KVEM, Mel 2 : 973,4 KVEM, Mel 3 : 1331.1 KVEM, Mel 1+ : 1728.8 KVEM, Mel 2+ : 1413.5 KVEM, Mel 3+ : 1679.3 KVEM)
- Le traitement a permis d'augmenter la valeur alimentaire produite /ha (Mel 1 +35%, Mel 2 : +45%, Mel 3 +26%)

DVE (g/kgMS)

	1	2	3	4	Moy
Mel 1	103	102	100	102	102
Mel 2	96	103	101	100	100
Mel 3	105	104	101	100	103
Mel 1 +	102	98	101	101	101
Mel 2 +	103	102	101	104	103
Mel 3 +	101	99	98	103	100

De manière simplifiée :

- La valeur alimentaire moyenne du mélange 2 s'améliore avec le traitement contrairement aux autres mélanges (Mel 1 -1%, Mel 2 + 3%, Mel 3 -3%)
- La valeur des mélanges sont, avec ou sans traitement, toutes égales (101.5g DVE)

Si on intègre la notion de rendement /ha :

- Le mélange 3 produit en général plus de protéine / ha (Mel 1 : 151.8 Kg, Mel 2 : 120.9 Kg, Mel 3 : 155.9 Kg)
- Le mélange 1+ a produit plus de protéine /ha (Mel 1 : 129.1 Kg, Mel 2 : 98.3 Kg, Mel 3 : 138.5 Kg, Mel 1+ : 174.7 Kg, Mel 2+ : 144.3 Kg, Mel 3+ : 172.7 Kg)
- Le traitement a permis d'augmenter la valeur alimentaire produite /ha (Mel 1 +35%, Mel 2 : +47%, Mel 3 +25%)

L'analyse d'une seule récolte ne permet bien évidemment pas de tirer des conclusions. De plus, ces résultats ne seront comptabilisés pas dans les résultats globaux de l'essai, car la proportion de repousses de céréales n'a pas été déterminée, celle-ci influençant la quantité et la qualité de la production (procédure normale en cas d'essai scientifique).

### **Romainville Marc et Briec (Courrière)**

Analyse des différentes productions de l'exploitation (diverses prairies, deux maïs récoltés à des dates différentes).

Les analyses réalisées par nos soins sur les prairies permettent de mettre en évidence certaines différences entre les parcelles (flore différente) et indirectement le besoin de renouveler certaines parcelles via un sursemis afin d'améliorer la production.

Les analyses réalisées permettent également à l'agriculteur de mesurer l'impact du stade de récolte sur la qualité des productions (notamment concernant le maïs).

Des décisions plus audacieuses pourront être prises à l'avenir concernant le stade de récolte, les dates de semis, le choix variétal (précocité), etc.

### **Baudoin Didier (Flostoy, mais nombreuses terres sur le territoire du GAL)**

Pour rappel, ce producteur de viande bovine BBB base son alimentation sur le maïs et l'herbe. L'inconvénient de celui-ci étant qu'il possède un parcellaire fortement dispersé sur plusieurs communes (Havelange, Ohey, Dinant, Ciney, Erpent). L'agriculteur se pose donc de nombreuses questions sur les coûts de production de ses fourrages et notamment des maïs.

L'agriculteur étant de plus en plus débordé par sa charge en travail, il néglige quelques peu la conduite de ses cultures. Ce fut notamment le cas pour ses escourgeons, non désherbés en automne 2017 (entraînant un coût de désherbage important au printemps et une perte de production significative).

Suite à une réflexion commune, l'agriculteur a décidé de mettre en location des terres de cultures les plus éloignées (pour l'implantation de pdt/maïs) afin d'alléger son planning, de se constituer un revenu relativement garanti (diminution des risques) et ce, de manière provisoire, le temps qu'il retrouve une organisation de son travail lui permettant de gérer au mieux l'ensemble de ses activités.

L'agriculteur suit actuellement les rendements et qualités de ses cultures fourragères de manière plus précise afin d'agir au mieux et en vue d'améliorer l'alimentation de son bétail.

Il diversifie donc progressivement sa production fourragère notamment avec la culture de la luzerne permettant d'augmenter considérablement son autonomie protéique et en toute logique de diminuer ses coûts en aliments.

Malgré la sécheresse, l'agriculteur a pu constituer des stocks suffisants pour passer la période hivernale.

### **Toussaint Didier (Gesves)**

L'agriculteur nous a contacté dans l'optique d'étudier son projet d'installation de robots de traite et sa volonté de produire l'énergie nécessaire à ceux-ci. Nous devons analyser la situation, notamment avec le chargé de mission Energie du GAL, et proposer ensuite une solution concrète la plus adaptée aux besoins de l'agriculteur. Nous en profiterons également pour initier l'agriculteur dans le volet autonomie alimentaire. Ce cas de figure pourrait également faire l'objet d'une visite afin de sensibiliser les agriculteurs aux économies et à la production d'énergie.

Nous menons également avec cet agriculteur une réflexion sur l'alimentation du cheptel suite aux investissements entrepris dans l'exploitation (installation de robots de traite qui avait fait l'objet de calculs de rentabilités en amont). En effet, la structure de l'exploitation (disposition des étables et des robots) va influencer considérablement le mode d'alimentation du cheptel (fin du pâturage des vaches en production). L'agriculteur doit trouver une alternative la moins onéreuse possibles.

Ce changement va donc influencer la destination de certaines prairies. Les prairies autour de l'exploitation vont soit être fauchées exclusivement, mais leur potentiel de rendement est a priori inférieur à de nouveaux couverts/ prairies temporaires, soit être pâturées par les jeunes bêtes laissant ainsi la possibilité à l'agriculteur de renouveler plus facilement les mauvaises prairies en sélectionnant des couverts mieux adaptés à une fauche plus intensive. La proximité de l'ensemble des animaux autour de la ferme influencera le temps de réaction lors de problèmes (maladie, boiterie, insémination, etc.) rendant ainsi l'agriculteur plus performant dans la gestion de son troupeau. En contrepartie, la récolte des fourrages non pâturés par les animaux va demander un temps de travail supplémentaire, voir des investissements supplémentaires (nouveau silo, matériel de plus grande capacité, adaptation de l'assolement, etc.).

### **Van Lommel Eddy (Crupet)**

Réflexion sur la gestion de l'assolement. Dans ce cas-ci, l'agriculteur dispose d'une parcelle proche de l'exploitation destinée aux cultures (céréales, maïs). Cette parcelle étant en pente, le risque d'érosion est important (notamment dans le cas de la culture de maïs). L'agriculteur souhaite donc implanter une prairie temporaire afin de subvenir aux besoins de l'exploitation tout en préservant ses sols. Nous avons travaillé sur la possibilité d'implanter une telle prairie et sélectionné un mélange qui correspond le mieux aux besoins de l'exploitant.

L'implantation fut réalisée dans le courant du mois d'août. Suite à nos échanges concernant le choix d'un mélange fourrager, l'agriculteur a pris la décision d'implanter une prairie temporaire de 2-3 ans composée d'un mélange de graminées (Ray grass, fléole, fétuque).

Le choix de la composition du mélange peut être justifié par les éléments suivants :

- Productivité importante
- Adaptation au climat (fléole et fétuque plus productives en cas de sécheresse contrairement au ray grass) ;
- Possibilité de pâturer le fourrage sans porter atteinte à la composition et au futur rendement de celui-ci ;
- Couvert adapté aux apports de matières organiques fréquents (la parcelle se trouvant à proximité de l'exploitation).

La parcelle étant en pente et habituellement destinée à la culture de maïs et de céréale, et donc propice à l'érosion hydrique, l'implantation d'une prairie temporaire semble un choix judicieux pouvant amener à augmenter la durabilité de l'exploitation.

En effet tous les aspects de la durabilité sont positivement influencés par le choix de l'agriculteur :

- Agro-environnemental : maintien des prairies, couvert pour la faune, couverture permanente du sol, amélioration de la structure, etc.
- Social : paysage, fin de l'érosion hydrique entraînant des nuisances pour le voisinage (coulées de boues)
- Économique : remplacement progressif du maïs (entraînant des achats d'aliments protéinés pour équilibrer la ration) par de l'herbe (aliment équilibré), possibilité de pâturer en arrière-saison, possibilité d'appliquer plus de matières organiques (et donc moins d'engrais minéraux), etc.

Les différentes coupes vont être quantifiées et analysées tout au long de la durée de la prairie afin d'évaluer les rendements.

Nous n'avons cependant pas de données pour la première récolte car l'agriculteur a opté pour le pâturage en arrière-saison (choix le plus judicieux économiquement s'il est fait dans de bonnes conditions).

### **Baudoin Denis (Haltinne)**

Analyses de fourrages (en fin de saison pour les herbes et le maïs).

L'agriculteur augmente ses superficies de cultures fourragères via le réensemencement de prairies temporaires pour le pâturage et l'alimentation hivernale des vaches traites (diminution des cultures commerciales à faible valorisation économique). Les analyses de fourrages lui permettent d'adapter au mieux ses rations. L'agriculteur étant suivi par un

nutritionniste bovin, il intègre le résultat des analyses réalisées par nos soins pour obtenir des rations plus précises qui sont dès lors basées sur ses chiffres et non sur des moyennes.

Une amélioration lors de la prise des échantillons permettrait d'accroître la précision des rations (le silo étant confectionné via plusieurs prairies et plusieurs coupes, celui-ci reste relativement hétérogène).

Les nouvelles prairies sont composées de graminées et de légumineuses lui permettant d'assurer une production malgré les aléas climatiques (sécheresse). Utilisation de lisier pour la fertilisation sans apport d'autres engrais.

L'autonomie de l'exploitant augmente donc petit à petit sans perte de production animale constatée par l'agriculteur.

En résumé, à l'heure actuelle, 9 agriculteurs, sont ou ont été suivis par le GAL sur des aspects d'autonomie alimentaire et énergétique (2 agriculteurs n'ont pas été concernés durant ce semestre). L'accompagnement du GAL permet à ces agriculteurs de faire des choix sur base d'éléments techniques objectifs, rendant leur exploitation de plus en plus autonome.

Aucune séance d'information n'a été proposée aux agriculteurs durant ce trimestre, cependant plusieurs sont prévues dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

### 2.1.2 Projet Agri-Culture – Histoires de Rues-ralité

Comme planifié initialement, la pièce de théâtre créée dans le cadre de l'atelier théâtre, Concerto Rural, a été présentée au public gesvois et oheytois.

A Gesves, la représentation a eu lieu le 22 septembre, dans le cadre de la kermesse et a rassemblé plus de 120 spectateurs. A Ohey, la Compagnie du Milieu du Monde a profité du Corso Fleuri pour présenter la pièce à 150 spectateurs conquis.



Une rétrospective vidéo retraçant toutes les étapes du projet Rues-ralité, de la consultation populaire de Gustave Lambert, aux représentations de Concerto Rural, en passant par le Ptit Bazar et la parade, est en cours de finalisation. Elle sera diffusée courant 2019.

### 2.1.3 Guides agricoles

Le module agriculture destiné au réseau des ambass'acteurs mis en place par la Maison du Tourisme Condroz Famenne s'est clôturé fin 2018.

2 sorties ont été organisées au cours du semestre :

- 06 septembre : la demi-journée de terrain était à nouveau consacrée aux cultures avec au programme :
  - Un retour sur les moissons et l'impact de la sécheresse de cet été sur les rendements de céréales ;
  - Les mélanges fourragers ;
  - La culture du maïs ;

- La culture de la pomme de terre ;
- Les couverts hivernaux.



- 26 octobre : Pour leur dernière sortie, les guides agricoles ont voulu en savoir plus sur le matériel agricole. Rendez-vous a donc été donné chez un concessionnaire, où ils ont passé en revue les machines les plus couramment utilisées. Ensileuses, mélangeuses, faucheuses, enrubanneuses n'ont plus de secret pour nos guides !

En 2019, des fiches techniques pour les principales cultures et types d'élevage du Condroz seront produites et diffusées au sein du réseau Ambass'acteurs et auprès du grand public.

L'implication des participants au module a été sollicitée pour la réalisation de ces fiches. Chaque participant a rédigé le contenu d'une fiche culture.



## 2.1.4 Promotion des circuits courts

### a) Appel à projets Circuits Courts

Les budgets initiaux du projet prévoyaient de soutenir 5 initiatives de promotion des circuits courts. L'appel à projets relancé en mars dernier avait permis d'atteindre cet objectif. De plus, le projet de création d'une coopérative de commercialisation en circuit court dans le Condroz représentant une réelle opportunité pour l'ensemble des producteurs de notre territoire, il a été décidé de ne plus relancer l'appel à projets et de tenter de réaménager le budget global du projet pour pouvoir soutenir de manière plus conséquente le projet de coopérative. Nous nous concentrons donc à présent sur le suivi des projets sélectionnés lors des différents appels à projets.

### b) Suivi de projets

#### Petit Marché d'Ohey

Initiative portée par des producteurs locaux et soutenue par le GAL, le Petit Marché d'Ohey fonctionne à présent en autonomie, sur un espace communal. L'évaluation, réalisée fin décembre avec les commerçants, la commune et le GAL, est clairement positive de part et d'autre (voir en Annexe). De manière générale, le Petit Marché représente une activité économique rentable pour les commerçants. Ils gèrent eux-mêmes les aspects logistiques. D'ici le printemps 2019, ils devraient être structurés en asbl. Satisfaite du service offert à ses citoyens et de la dynamique que le marché crée dans le village, la commune va continuer à soutenir le projet de différentes manières : installation d'un coffret électrique pour faciliter les branchements des commerçants, financement d'un toutes boîtes faisant la promotion du marché et information des possibilités de faire appel au service de co-voiturage du CPAS pour les personnes isolées qui désirent s'y rendre.

#### Laine en transition – Soutien à la relance d'une filière laine locale

Pour rappel, le groupe Laine de l'asbl GO Transition a pour objectif de relancer une filière de valorisation de la laine locale à travers :

- La récolte et le traitement de toisons locales
- L'organisation d'ateliers de transformation : tri, lavage, transformation (cardage, filage, feutrage, tricot, ...)
- La participation à des événements locaux

Le soutien du GAL permet au groupe Laine de mener une phase expérimentale et de

réaliser différents tests afin d'orienter au mieux leurs activités à venir.

Le groupe Laine a donc organisé en juin dernier une tonte nomade sur le territoire du GAL, proposant aux éleveurs amateurs les services d'un tondeur professionnel. Pour information, si l'on veut valoriser la laine, la tonte doit se faire d'une certaine manière, rarement connu des tondeurs amateurs qui pratiquent sur le territoire. Les toisons ainsi récoltées ont été triées par le groupe Laine. Un test de lavage de la laine avec une société belge a été réalisé et s'est révélé positif. Une partie de cette laine a été envoyée dans une filature et les pelotes de laine ont été vendues lors du marché de Noël de Gesves.

Dans les mois à venir, le groupe va réaliser des essais de feutrage au cours desquels certaines personnes du groupe seront formées à la pratique.

Le groupe Laine collabore également avec un professionnel de la construction d'habitat léger pour l'isolation d'une tiny house en laine.

#### Mme Letouq – Ouverture d'un magasin à la ferme proposant une large gamme de produits locaux

La demande émane d'une personne possédant une petite exploitation maraîchère désireuse de développer un magasin à la ferme pour commercialiser sa production et surtout d'autres produits issus d'un rayon proche. Des accords ont déjà été trouvés avec plusieurs producteurs pour la revente des produits.

L'aide du GAL a couvert l'acquisition d'un frigo qui va lui permettre de commercialiser les produits laitiers d'éleveurs locaux.

#### Pierre Lhoas – Cartes postales promotionnelles

Dans le cadre de l'appel à projets, un producteur avait suggéré que le GAL réalise des cartes postales individuelles pour chaque producteur. Le projet a été proposé à l'ensemble des producteurs locaux du territoire et 11 d'entre eux se sont montrés intéressés. Les cartes postales ont été réalisées pour 5 producteurs pour lesquels nous disposons facilement de photos de qualité. Pour chaque producteur, 3 modèles de cartes ont été conçus.

Pour les producteurs restants, il y a lieu de faire appel à un photographe. Les cartes seront donc réalisées courant du printemps 2019.

Une fois l'ensemble des cartes éditées, celles-ci seront mises en dépôt dans les 3 administrations communales et dans les structures touristiques du territoire. Les producteurs recevront évidemment un stock de leurs cartes postales pour leurs canaux de promotion propres.



# LE JARDIN DES MYCORHIZES UN MARAICHAGE RESPECTUEUX DU VIVANT

© ASTRID STEUTELINGS

## LE JARDIN DES MYCORHIZES UN MARAICHAGE RESPECTUEUX DU VIVANT

### LE JARDIN DES MYCORHIZES

C'est en devenant maman que j'ai ressenti le besoin de me tourner vers des choses plus naturelles et de prendre le chemin de l'autonomie alimentaire. Après avoir expérimenté le métier comme ouvrière en maraîchage, j'ai décidé de me lancer sur mon propre terrain, à temps plein, avec un objectif : cultiver pour les familles, des légumes goûteux et sains, tout en respectant le Vivant.

Ouvert les mardis de 13h00 à 15h30  
et de 16h30 à 18h30.

*Astrid*

### LE JARDIN DES MYCORHIZES

Rue de Hamel 27 // 5340 Hautbois // 0479 02 10 17  
info@jardindesmycorhizes.be  
[WWW.JARDINDESMYCORHIZES.BE](http://WWW.JARDINDESMYCORHIZES.BE)



**LE GAL PAYS DES TIGES & CHAVÉES**  
SOUTIENT LES PRODUCTEURS LOCAUX...

GAL PAYS DES TIGES & CHAVÉES ASBL  
[WWW.TIGES-CHAVEES.BE](http://WWW.TIGES-CHAVEES.BE)



Cette action s'inscrit dans le cadre de «JARDIN» financée par la Région et l'Union européenne.  
Fonds européens agréés pour le développement rural (LEADER) financés dans les zones rurales.  
Avec le soutien des communes d'Anvaing, Seneffe et Chy.

## Création d'une coopérative de commercialisation en circuit court

La coopérative COCORICOOP a officiellement vu le jour le 29 août dernier. Un conseil d'administration composé de producteurs et de consommateurs a été élu. Robin Guns a été nommé administrateur délégué.

Pour rappel, les objectifs de la coopérative sont les suivants :

- Soutenir une agriculture paysanne, familiale et respectueuse de l'environnement sur notre territoire.
- Inciter les agriculteurs à produire pour le marché local en assurant un mode de commercialisation local efficace, à un prix juste.
- Permettre l'accès à une alimentation saine et locale à un maximum de citoyens au prix juste.
- Rapprocher consommateurs et producteurs.
- Créer une communauté solidaire, dynamique et inclusive autour de l'alimentation.
- Rechercher d'autres solutions de valorisation locales : synergies avec les magasins à la ferme existants, installation d'un magasin Cocoricoop? Un boucher? Un atelier de transformation des surplus? Une gestion des surplus via des collectivités locales?

Tous les bénévoles actifs depuis le début du projet ont continué à travailler activement afin que les premières commandes soient effectives dès la mi-novembre. Un gros travail de structuration des producteurs, d'encodage de leurs productions au sein du logiciel de ventes en ligne (fourni quasi gratuitement par le projet Interreg 5C porté par Paysans Artisans), de création des points relais, de communication et d'organisation logistique a été fourni. Les deux premières semaines de commandes étaient ouvertes uniquement à un petit cercle d'initiés afin de tester à la fois les aspects informatiques, comptables et logistiques.

Pour rappel, la coopérative a signé une convention de collaboration avec les IMS de Ciney qui accueillent le point logistique central dans leurs locaux, moyennant un loyer très démocratique.

Le soutien de Propages a à nouveau été sollicité par la coopérative afin de clarifier les rôles des différentes instances (équipe opérationnelle, CA, AG) au sein de la coopérative.

L'ensemble des informations concernant la coopérative ainsi que l'eshop se trouvent sur [www.cocoricoop.be](http://www.cocoricoop.be).

Les premiers bilans à la fin de l'année étaient clairement positifs et permettent d'envisager 2019 de façon optimiste :

- Nombre de consommateurs coopérateurs :
- Nombre de producteurs coopérateurs : 25 (maraîchers, producteurs de produits laitiers, producteurs de viande, boulanger, brasseurs, transformateurs (plats préparés, chocolat), ...)
- Nombre de producteurs fournisseurs : 7
- Nombre de points relais : 5
- Nombre de commandes par semaine (chiffres de la dernière semaine avant les vacances) : 130 alors que le premier plan financier tablait sur 60 à la fin 2018.
- Les nouvelles projections financières sur base des résultats de la fin 2018 permettent d'envisager l'engagement d'une personne à mi-temps à partir d'août 2019 et d'un second mi-temps à partir de l'automne 2018

Le projet doit continuer à se structurer, tant dans les aspects de logistique que de communication. Un important travail sera également nécessaire au niveau de la production, avec la mise en place de visites chez les producteurs coopérateurs suivant le processus SPG (système participatif de garantie). Cette évaluation évolutive encourage le producteur à améliorer continuellement ses pratiques pour tendre vers une agriculture de plus en plus durable. Ces visites seront ouvertes aux consommateurs et aux producteurs. Des rencontres entre producteurs doivent aussi être organisées afin de favoriser au maximum leur complémentarité, notamment pour la planification des cultures avec les maraîchers. L'ouverture de nouveaux points relais afin de couvrir l'ensemble du territoire de la coopérative sera également nécessaire.

Comme expliqué dans le précédent rapport d'activité, le GAL a désiré renforcer son soutien à la coopérative, celle-ci représentant une véritable opportunité économique pour nos producteurs (voir PV de CA en Annexe). Ce soutien passera par l'engagement à mi-temps pendant 6 mois de l'administrateur délégué (janvier – juillet 2019). Des tâches spécifiques à notre territoire lui ont été confiées, comme l'ouverture d'un point relais sur Assesse. Une convention sera rédigée en ce sens entre Cocoricoop et le GAL.

### **2.1.5 Formations, séminaires et visites**

**Journée internationale de l'herbe et de la prairie** à Libramont. Visite d'essais, démonstration de matériel de récolte de fourrages, prise de contact avec des agriculteurs, des semenciers, etc. Documentation sur les fourrages.

**Salon de l'autonomie fourragère** à Ciney. Stand en collaboration avec le GAL Condroz Famenne, visite d'essais de mélange fourragers, prise de contact avec :

- un formateur en pâturage tournant dynamique (projection d'une séance d'info sur cette thématique en 2019)
- un vétérinaire proposant des mélanges fourragers riches en protéines (volonté de réaliser un essai et probablement installation d'une vitrine de mélange de plusieurs firmes.)
- des partenaires (CRA-W, Fourrage Mieux, GAL Condroz Famenne, ...)

**Atelier engraissement à l'herbe** à Ciney. Une organisation du GAL voisin auquel les agriculteurs de notre territoire étaient conviés. « Formation » sur l'engraissement à l'herbe, l'intérêt de la méthode (intérêt financier si l'agriculteur propose une viande différenciée). Exposé de Fourrages Mieux sur la qualité de la viande et l'origine des caractéristiques de la viande. Visite de l'exploitation de notre hôte du jour.

**Commission agricole d'Ohey.** Nous étions convoqués dans le but de donner notre avis sur différentes thématiques, et également proposer nos services pour l'organisation de séances d'information pour les agriculteurs (évaluer les besoins des agriculteurs) Il en ressort un intérêt de réorganiser une formation Phytolice. Celle-ci sera planifiée pour 2019.

La Commission a également permis de mettre en évidence la volonté des agriculteurs de mieux communiquer auprès du grand public sur leur métier et sur l'agriculture en générale. Plusieurs idées concrètes ont été proposées :

- Création d'un labyrinthe végétal en cultures dérobées ;
- Réaliser des panneaux didactiques présentant les quantités d'aliments destinés à l'alimentation humaine que la ferme produit, ainsi que son impact environnemental.

### **2.1.6 Rencontres du GoAL**

Le GoAL s'est réuni pour la cinquième fois le 28/08/2018. Le PV se trouve en Annexe du présent rapport.

## 2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Commentaires
Elaboration d'une méthodologie de bilan énergétique	1	1	1	
Réalisation de bilans énergétiques en ferme et interprétation des résultats	25	3	3	
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25	0	0	Outil Décide pas opérationnel
<i>Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions pour économiser l'énergie</i>	20	0	0	<i>Orientation vers l'autonomie fourragère =&gt; NRJ</i>
Elaboration d'une méthodologie d'analyse de l'autonomie alimentaire	1	1	1	
Analyse de l'autonomie alimentaire en ferme et interprétation des résultats	25	9	9	
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25	3	9	Tous les agriculteurs suivis, en fct de leurs besoins
<i>Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions d'autonomie alimentaire</i>	20	3	5	<i>Demandes ponctuelles</i>
Réalisation d'une brochure de capitalisation (autonomie énergétique et alimentaire)	1	0	0	Prévue à la fin du projet
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	500	0	0	
Réalisation d'essais en fermes	6	2	6	Différents mélanges testés chez 3 agriculteurs
<i>Nombre d'ha d'essais en ferme</i>	3	2	9	
Organisation de visites de terrain	8	3	3	
<i>Nombre de participants aux visites de terrain (total)</i>	80	172	172	
Organisation de séances d'informations sur les groupements d'employeurs	2	0	0	A voir en fonction du budget
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	20	0	0	
<i>Nombre de groupements d'employeurs créés</i>	1	0	0	
Création d'une pièce de théâtre citoyenne	1	1	1	
<i>Nombre de citoyens impliqués dans la démarche créative</i>	40	46	46	
Représentation de la pièce de théâtre citoyenne	3	2	4	Représentations à Ohey et à Gesves
<i>Nombre de spectateurs</i>	450	350	530	
Organisation de formation d'agri-guides	2	1	1	
<i>Nombre d'agri-guides formés et actifs</i>	8	10	10	Fin de la formation
Création de circuits touristiques agriculture-patrimoine	3	0	1	Contribution au circuit fermes de la MT
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié des services des agri-guides</i>	400	0		
Organisation d'actions de promotion des circuits courts	5	4	5	Cartes postales
<i>Nombre de producteurs locaux impliqués dans les actions</i>	20	45	56	11 producteurs concernés par les cartes postales
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	4	5	
<i>Nombre de participants</i>	80	28	35	

Macro indicateurs (RW)		Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Commentaires
IND5 Nb_agri_diversif PAQ3		25	9	9	
	Nombre d'agriculteurs du territoire du GAL concernés par le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production				
IND6 Ratio_agri_diversif/agri_tot_territoire PAQ3		40%	15%	15%	
	Ratio nombre d'agriculteurs concernés en matière de diversification/nombre d'agriculteurs sur le territoire				
IND7 Part_CA_diversif PAQ3		NC	NC	NC	
	Part moyenne approximative dans le chiffre d'affaire ou économies réalisées sur les charges variables (- de 30% ,environ 50%, + 50%) des agriculteurs du territoire du GAL concernés par le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production				
IND8 Nb_diversif PAQ3		?	?	?	
	Nombre de diversifications réalisées sur le territoire du GAL à travers le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production				

## **2.3 Points positifs et difficultés rencontrées**

Plusieurs points positifs sont à relever lors de ce semestre :

- L'accompagnement personnalisé en matière d'autonomie alimentaire permet aux agriculteurs de faire des choix concrets adaptés à leur propre exploitation et d'améliorer réellement l'autonomie de leur ferme.
- De manière générale, les agriculteurs marquent un réel intérêt pour la conduite d'essais au sein de leur exploitation, leur permettant de tester des techniques innovantes de façon accompagnée.
- Le soutien du GAL à Cocoricoop s'est poursuivi et va se concrétiser par un engagement au sein de l'équipe, permettant à la coopérative de se professionnaliser rapidement, pour le bénéfice de nos producteurs.
- Les représentations de Concerto rural dans les 2 autres communes ont remporté un beau succès. Les avis des spectateurs étaient très positifs, beaucoup ont réellement apprécié le travail culturel réalisé sur la vie dans nos villages. Plusieurs se sont un peu reconnus...

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée.

## **3 Programme de travail pour la période suivante**

### **3.1.1 Autonomie à la ferme**

- Suite des bilans alimentaires dans les fermes suivies et suivi des solutions identifiées.
- Accompagnement de 3 nouvelles exploitations.
- Implantation d'essais fourragers : vitrine de mélanges fourragers de plusieurs firmes, et essais de sorgho monocoupe chez plusieurs agriculteurs (variétés swing, axess et chocolat)
- Séances d'information sur la production de protéagineux et sur le pâturage tournant dynamique.

### **3.1.2 Agri-Culture – Histoires de Rues-ralité**

- Finalisation de la vidéo rétrospective du projet

### **3.1.3 Guides agricoles**

- Réalisation des fiches techniques sur les principales spéculations du Condroz.

### **3.1.4 Promotion des circuits courts**

- Engagement de l'administrateur délégué de Cocoricoop par le GAL et mise en place des actions spécifiques à notre territoire, à savoir la création d'un point relais à Assesse, la promotion de la coopérative auprès de nos producteurs et des habitants, l'organisation d'une soirée ciné-débat sur l'agriculture et l'alimentation durables, ainsi que l'analyse des possibilités de développement d'une cuisine de collectivité sur le territoire.
- Finalisation des cartes postales promotionnelles des producteurs.
- Suivi du projet de Laine en Transition.

## **4. Annexes**

### **4.1. Tableau financier** Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

## 4.2. Communication

### 4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<b>Dates</b>	<b>Projets</b>	<b>Description des actions de communication</b>	<b>Source</b>	<b>Article / Publication</b>

### 4.2.2. *Actions de Communication spécifiques – projet Agriculture*

<b>Dates</b>	<b>Projets</b>	<b>Description des actions de communication</b>	<b>Source</b>	<b>Article / Publication</b>

### 4.3. Time sheet

Cf. annexe